

[Le dépôt des candidatures pour accéder aux établissements publics des classes préparatoires aux grandes écoles se poursuivra jusqu'au 6 mai](#)
Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-04-2012 23:37:08

Le ministère de l'Education nationale porte à la connaissance de l'ensemble des élèves de la deuxième année du cycle du baccalauréat (session 2012) que le délai de dépôt des candidatures pour accéder aux établissements publics des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui a débuté le 17 courant, se poursuivra jusqu'au 6 mai prochain.

Les candidatures doivent s'effectuer via le site Internet www.CPGE.COM après que l'élève, qui se porte candidat, dépose son dossier à la direction de l'établissement scolaire où il suit ses études, indique mercredi un communiqué du ministère.

Pour accéder à la première année des classes préparatoires, le candidat doit avoir suivi ses études en deuxième année du baccalauréat durant l'année scolaire 2011-2012, être titulaire d'un baccalauréat ou de son équivalent au cours de cette année et dont l'âge ne dépasse pas 21 ans au 31 décembre 2012.

La liste des candidats sera affichée entre le 4 et le 9 juillet prochain au siège de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation, dont relève l'établissement du candidat, alors que la liste d'attente sera apposée avant le 24 du même mois au Centre des classes préparatoires comprenant la filière choisie par le candidat.

Quant à l'opération des inscriptions des candidats de la liste principale, elle se déroulera du 13 au 20 juillet prochain, selon la même source.

MAPF